

Lettre d'engagement Recherche et Innovation Responsables Schéma directeur DD-RSE Université Paris 8 – Vincennes Saint-Denis

Dans la continuité du Plan vert de 2009, la publication en juin 2023 du plan climat-biodiversité et transition écologique^{1[1]} du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche se traduit notamment par l'obligation pour l'ensemble des établissements publics qui lui sont rattachés de produire à horizon fin 2024 un schéma directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale (DD-RSE). Ce schéma DD-RSE est un document stratégique transversal, qui concerne toutes les activités des établissements, dans la mesure où il articule autour de cinq axes les missions d'enseignement et de recherche, les questions stratégiques et de gouvernance, la réduction de l'impact environnemental et la politique sociale et de qualité de vie au travail.

Ces évolutions s'inscrivent en effet d'une part dans le cadre des stratégies et régulations européennes (pacte vert européen) et nationales (plan France nation verte), en particulier les dispositions de la loi de transformation de la fonction publique, les circulaires sur l'écoresponsabilité et la sobriété énergétique, ainsi que les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) et de la stratégie nationale Biodiversité (SNB). D'autre part, elles s'adosent également au cadre international des dix-sept objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU et à leur déclinaison nationale dans la feuille route de l'Agenda 2030, qui vise la transformation de nos modèles de pensée et d'action afin de construire les conditions d'un développement soutenable des sociétés et de leurs économies, garantissant l'équité sociale et la valeur intrinsèque du vivant.

Face à l'ampleur et à l'urgence des défis environnementaux et sociaux, le monde académique a un rôle clé à jouer et des responsabilités particulières. Il lui revient notamment de promouvoir une recherche consciente des enjeux écologiques et de leurs imbrications avec les enjeux sociaux et sociétaux, et tenant compte des questions éthiques et épistémologiques liées au sens de la recherche en période critique. De plus, comme toutes les activités humaines, celles de la recherche ont une empreinte écologique qu'il est nécessaire de réduire, tout en intégrant des enjeux sociaux comme l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion, et plus largement les conditions de travail et de reconnaissance de tous les personnels de recherche.

Dans le cadre de l'élaboration de notre schéma directeur DD-RSE, le conseil d'administration du 26 avril 2024 a adopté une note d'orientation², qui décline les axes de planification de notre stratégie DD-RSE à horizon 2030 autour de huit grandes ambitions. Elles s'inscrivent dans la signature de l'établissement développée autour des créations sous toutes leurs formes, et invitent à penser Paris 8 en tant que « fabrique de transitions », comme un laboratoire d'innovations et d'interventions sociales, au sein duquel les pratiques inter et transdisciplinaires (stratégies d'émergence tant en matière de formation que de recherche, sous les angles thématiques et méthodologiques), les

¹ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/plan-climat-biodiversite-et-transition-ecologique-de-l-enseignement-superieur-et-de-la-recherche-91292>

² Annexée ci-après.

pratiques d'engagement (pédagogies orientées projet, recherche engagée et recherche responsable, pratiques participatives et partenariales) permettent de concevoir et d'expérimenter des concepts et des outils à même de renouveler les cadres de pensée et d'action hérités de l'anthropocène.

Dans ce contexte, trois ambitions sont directement liées à notre politique et nos pratiques de recherche et d'innovation :

Ambition n° 3 : Une université qui s'engage dans une recherche transdisciplinaire pour répondre aux enjeux de société et de développement soutenable des territoires.

Ambition n° 4 : Une université qui s'engage dans la décarbonation et l'écoresponsabilité de ses activités.

Ambition n° 8 : Une université qui s'implique avec ses partenaires pour un territoire d'innovations durables et solidaires.

La stratégie d'engagement de notre politique de recherche et d'innovation dans le cadre du SD DD-RSE vise à décliner ces ambitions générales dans une stratégie cadre d'établissement, puis à déployer cette dernière de façon concertée, adaptée et opérationnelle dans les unités de recherche. La conception de la stratégie R&I-DD-RSE vise à la fois un devoir d'exemplarité et de respect des cadres réglementaires qui s'imposent à nous en matière environnementale et sociale, et la prise en compte des spécificités et des ressources de notre établissement.

En tant qu'université critique et université monde, ancrée territorialement et animée par des valeurs de solidarité et de justice sociale, notre établissement conçoit ses engagements écologiques en lien avec les ressources locales - étudiants, personnels, territoire - leurs capacités d'innovation, de créativité et de transformation des pratiques et des savoirs, et la co-construction de modèles alternatifs. Notre université peut s'appuyer sur un engagement « déjà là » important des chercheuses et chercheurs sur des thématiques et pratiques de recherche en lien avec les transitions écologiques et sociales, objectivé par l'enquête menée auprès de la communauté au printemps 2024 et l'analyse préliminaires des DAE des unités de recherche. Cet engagement se traduit également au travers des projets et actions menés dans le cadre des activités scientifiques « avec et pour la société » (SAPS) et au sein du pôle science ouverte. Les labélisations « Transitions » ou « SAPS » de notre appel à projet de recherche interne constituent également des leviers pour stimuler et visibiliser les recherches menées en lien avec le « DD-RSE ». Du point de vue environnemental, l'établissement est actuellement engagé dans la réalisation de son premier bilan des gaz à effet de serre, qui permettra notamment d'avoir une représentation des différents types de contributions de activités de recherche. De plus, certains laboratoires, souvent en cotutelle CNRS ont d'ores et déjà initié des démarches d'évaluation de leur empreinte environnementale et entamé des réflexions sur les leviers de réduction, en lien avec le Labos1point5. Les questions de responsabilité et d'éthique sont largement travaillées dans nos différents champs disciplinaires ou en pluridisciplinarité dans les équipes ; elles ont également fait l'objet d'une recherche menée dans le cadre de notre université européenne. Nous disposons ainsi d'une diversité d'approches scientifiques pour nous permettre de définir les formes de responsabilité et leurs modalités d'exercice que nous souhaitons mettre au cœur de nos activités de recherche, en lien avec le comité d'éthique et le collège de déontologie. Ces questions sont aussi en lien avec la mise en œuvre des actions de promotion de la diversité et de l'égalité des genres, et du respect des cadres déontologiques dans toutes les activités de la recherche (recrutement, évaluation, relations partenariales, ...).

La stratégie d'engagement de la R&I en matière de DD-RSE s'efforce de tenir compte de cette diversité d'éléments contributifs et de besoins, en soulignant quatre axes de travail prioritaires :

Axe 1 : Mesurer et réduire les impacts environnementaux et sociétaux négatifs des activités de recherche ; valoriser les impacts positifs selon une approche multicritères et processuelle.

Afin de réduire l'impact environnemental lié aux activités de recherche et d'innovation de notre établissement, nous nous engageons dans la mise en place de la formation des équipes de recherche aux enjeux DD-RSE, dans des démarches de mesure et de réduction de l'empreinte carbone de nos activités, ainsi que dans la promotion des mobilités responsables et de la réduction / recyclage des déchets. Ces engagements sont soutenus par le développement de cadres collectifs de réflexions interdisciplinaires avec des parties prenantes variées.

Axe 2 : Visibiliser, valoriser et augmenter la contribution de la recherche aux transitions écologiques et sociales à Paris 8, notamment en travaillant sur les différentes dimensions de la recherche responsable et sur des critères de labellisation « transitions écologiques et sociales » ou SAPS.

Spécialisée dans les sciences humaines, sociales, les arts et le numérique, l'Université Paris 8 encourage les recherches contribuant aux transitions socialement justes, selon une conception forte de la durabilité. L'université Paris 8 encourage et promeut un engagement dans le dialogue science-société, en soutenant une recherche ouverte et partenariale à l'écoute des problématiques contemporaines et des transformations sociétales. L'université développe des cadres de facilitation et de reconnaissance de l'engagement des chercheurs et des équipes sur ces thématiques.

Axe 3 : Créer un groupe de travail (GT) afin de :

- Construire une charte d'engagement DD-RSE des unités de recherche
- Contribuer à des propositions de formation pour les personnels chercheurs, enseignants-chercheurs et supports de la recherche

La composition de ce groupe de travail sera ouverte et soucieuse de l'équilibre des représentations institutionnelles, disciplinaires et méthodologiques, et d'une diversité statutaire et sexuée / genrée. Le GT pourra s'appuyer sur les services de la recherche et du pôle DD-RSE en cours de structuration, ainsi que sur les vice-présidents recherche, transitions et SAPS.

Axe 4 : Garantir l'éthique et l'intégrité scientifique et professionnelles de nos activités de recherche

Les valeurs d'éthique et d'intégrité scientifique sont centrales pour assurer la qualité de la recherche et de l'innovation de l'Université Paris 8. Pour cela, notre établissement s'est doté d'instances (comité d'éthique, collège de déontologie), de personnes référentes, d'outils et de services/pôles compétents pour l'accompagnement des enseignants-chercheurs sur les aspects éthiques, déontologiques, juridiques et de science ouverte. L'université promeut la transparence dans les pratiques de recherche et le respect des normes éthiques et déontologiques, en particulier pour les recherches impliquant des personnes ou des données personnelles. Reconnue par le label HR4RS, l'Université Paris 8 promeut un cadre de travail éthique et responsable, des parcours professionnels respectant l'égalité et la diversité, avec un accent sur les questions de genre et lutte contre les discriminations.

NOTE D'ORIENTATION

Schéma Directeur Développement Durable - Responsabilité Sociétale et Environnementale

Conseil d'administration de l'université Paris 8 - 26 avril 2024

Dans la continuité du Plan vert de 2009, la publication en juin 2023 du plan climat-biodiversité et transition écologique³ du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche se traduit notamment par l'obligation pour l'ensemble des établissements publics qui lui sont rattachés de produire à horizon fin 2024 un schéma directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale (DD-RSE). Cette démarche rejoint également la mobilisation des associations étudiantes, portée par la Convention pour la Transition des Établissements du Supérieur (CTES)⁴, et formalisée dans le cadre de l'accord de Grenoble en 2021. Plus largement, le plan de transformation de l'état pour des services publics écoresponsables⁵ met en avant les mutations multiples que doivent opérer, notamment, les établissements d'enseignement supérieur.

L'année 2024 est ainsi une année charnière pour notre université en matière de transition écologique et sociale : en phase avec notre projet d'établissement 2020-2024 qui prévoyait la mise en place d'un « contrat écologique », nous allons en effet construire et formaliser notre schéma directeur « Développement Durable-Responsabilité Sociétale et Environnementale » (DD-RSE) et ainsi nous doter d'une feuille de route pluriannuelle concourant de façon systémique aux transitions écologiques et sociales.

Nous savons que face à l'urgence des enjeux environnementaux et sociétaux actuels, il nous faut repenser collectivement nos façons de consommer, de produire, de nous déplacer, de travailler et de vivre ensemble. Mais si l'urgence de la crise écologique s'impose à tous, ses conséquences économiques, sanitaires, sociales, sont d'autant plus vives dans le territoire de la Seine-Saint-Denis, marqué par des inégalités socio-économiques plurielles et de fortes vulnérabilités structurelles. Dans ce contexte, notre établissement prend toute sa part dans les responsabilités sociales et sociétales, et contribue par ses missions d'enseignement, de formation et de recherche à l'émergence de nouveaux modes de penser et de faire, et à l'action

3

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/plan-climat-biodiversite-et-transition-ecologique-de-l-enseignement-superieur-et-de-la-recherche-91292>

⁴ https://la-ctes.org/wp-content/uploads/2022/01/CTES_Accord_de_Grenoble.pdf

⁵ <https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=45511>

territoriale en faveur de la transition écologique, économique et sociale. En tant qu'acteur du territoire, et en tant qu'espace de production et de transmission des savoirs, l'université Paris 8 joue ainsi un rôle important dans la création et le développement de ces modèles de pensée et d'action soutenant les transitions, en matière de gouvernance, de formation, de recherche et d'innovation, de décarbonation et d'éco-responsabilité, et de qualité de vie au travail.

Cette démarche transversale et le passage à une planification de notre stratégie DD-RSE s'articulent aux valeurs d'inclusivité, de solidarité et d'engagement portées par l'établissement, et à sa signature axée autour des créations sous toutes leurs formes. Il s'agit alors de penser Paris 8 en tant que « fabrique de transitions », comme un laboratoire d'innovations et d'interventions sociales, au sein duquel les pratiques inter et transdisciplinaires (stratégies d'émergence tant en matière de formation que de recherche), les pratiques d'engagement (pédagogies orientées projet, recherche engagée et recherche responsable, pratiques participatives et partenariales) permettent de concevoir et d'expérimenter des concepts et des outils à même de renouveler les cadres de pensée et d'action hérités de l'anthropocène. En tant qu'université critique et université monde, ancrée territorialement et animée par des valeurs de solidarité et de justice sociale, notre établissement conçoit ses engagements écologiques en lien avec les ressources locales - étudiants, personnels, territoire - leurs capacités d'innovation, de créativité et de transformation des pratiques et des savoirs, et la co-construction de modèles alternatifs.

L'établissement peut en effet s'appuyer sur une diversité d'initiatives émanant des services, des composantes et des laboratoires pour élaborer l'ossature de sa politique DD-RSE dans une démarche qui laisse place à l'horizontalité et tire parti des compétences métier, de l'ancrage local, et des capacités à décliner de nouveaux outils, tout en veillant à la mise en conformité avec les cadres réglementaires, voire en les anticipant.

A titre d'exemple, l'université a été lauréate en 2021 de l'AMI Émergences du MESR et d'un financement dans le cadre du DSG, en formulant une triple proposition pédagogique qui anticipait les recommandations du rapport Abadie-Jouzel et le Plan Climat en matière de formation à la TEDS (création d'un module transversal, création d'un master interdisciplinaire, formation des enseignants-chercheurs). Par ailleurs, une diversité d'actions en faveur de l'écoresponsabilité du campus ont été conduites, notamment la construction d'un nouveau bâtiment dans une démarche de durabilité (construction du Bâtiment H selon la certification "Bâtiments durables franciliens") et la rénovation d'un bâtiment ancien dans une démarche d'innovation de rupture visant la neutralité énergétique (projet lauréat France Relance : rénovation du Bâtiment C selon la démarche *EnergieSprong*). La formalisation de notre stratégie science et société (recherches participatives et médiation scientifique) s'inscrit dans la continuité de notre contrat de site sur le volet de la recherche engagée (également travaillée dans le cadre de notre université européenne), et vient de donner lieu à une demande, menée en partenariat avec USPN, de labellisation SAPS.

La construction de notre schéma directeur DD-RSE est donc l'opportunité de faire la synthèse des actions déjà entreprises au sein d'un document structuré et de les valoriser, de répondre à la demande croissante d'engagements environnementaux et surtout sociétaux de notre communauté, et d'assumer notre devoir d'exemplarité. C'est une stratégie globale qui concerne

nos cœurs de métier, et toutes les fonctions d'appui, pour les mettre en lien avec les transformations écologiques et sociétales nécessaires, autour de huit grandes ambitions :

Ambition n° 1 : Une université responsable qui s'inscrit dans une démarche DD-RSE structurée, intégrée et partagée.

Ambition n° 2 : Une université qui sensibilise, forme et associe les citoyens et acteurs aux enjeux des transitions.

Ambition n° 3 : Une université qui s'engage dans une recherche transdisciplinaire pour répondre aux enjeux de société et de développement soutenable des territoires.

Ambition n° 4 : Une université qui s'engage dans la décarbonation et l'écoresponsabilité de ses activités.

Ambition n° 5 : Une université qui améliore les conditions de travail et d'études sur les campus.

Ambition n° 6 : Une université qui s'engage pour les réussites, dans toute leur diversité, de ses étudiants.

Ambition n° 7 : Une université qui accompagne les mutations des métiers, des emplois et des compétences, tout au long de la vie, et pour tous les publics.

Ambition n° 8 : Une université qui s'implique avec ses partenaires pour un territoire d'innovations durables et solidaires.

Le document stratégique devra indiquer d'une part les orientations en matière de politique DD-RSE de l'Université Paris 8 d'ici à 2030, d'autre part leurs déclinaisons opérationnelles, au travers de fiches actions progressives et évolutives, permettant de couvrir l'ensemble des activités de l'établissement. Par ailleurs, l'Université Paris 8 devra également réaliser son premier bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES). Des moyens ont été demandés dans le cadre du dialogue de performance, et seront complétés dans le cadre du Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) au niveau de l'axe « Transition écologique et développement soutenable ». Il conviendra pour chaque action d'identifier les moyens requis et les sources de financement. L'accompagnement et l'animation continue du réseau des référent.e.s DD-RSE sera nécessaire pour assurer le déploiement opérationnel et le caractère évolutif du SD DD-RSE.

Afin de mener à bien cette démarche, une équipe de pilotage du projet est constituée autour de :
Carole Brunet, Vice-présidente en charge des Responsabilités et Innovations Durables, Sociales et Solidaires

Arnaud Laimé, Vice-président du CA et vice-président en charge du patrimoine

Benjamin Capdevila, Chargé de mission Campus Eco-responsable

Maxine Brosse, Chargée de projet Développement Durable et RSE

Nathalie Vincent, Directrice générale des services

Ronan Le Baut, Directeur général des services adjoint, Chargé du pilotage de l'Immobilier, de la Logistique, de la Sécurité et du Système d'Information

Arnaud Desjardin, Directeur général des services adjoint, Appui aux missions de formation, de la recherche, d'orientation et de vie de campus

La démarche a été officiellement lancée lors de la réunion publique du 3 avril 2024, à laquelle ont été conviés les membres des conseils centraux de l'université, les directions de composantes et de laboratoires, et le réseau des référents DD-RSE.

Méthodologie et calendrier prévisionnel :

La construction du schéma directeur DD-RSE s'appuie sur :

- les recommandations ministérielles autour de cinq axes de travail⁶ permettant de couvrir l'ensemble des activités de l'établissement ;
- la cartographie de l'existant, notamment l'ensemble de nos schémas directeurs formalisés ou en cours d'élaboration ;
- les résultats des réflexions menées dans le cadre de groupes de travail thématiques impliquant l'ensemble de la communauté universitaire ;
- la co-construction avec les parties prenantes externes.

Calendrier prévisionnel pour l'année 2024 :

Phase 1 : Définition d'une vision stratégique et diagnostic des initiatives DD-RSE existantes

- 3 avril – Réunion de lancement
- 26 avril – Passage de la note d'orientation en CA
- Avril à juin – Cartographie des initiatives existantes

Phase 2 : Travaux collaboratifs sur les contenus des thématiques retenues

- Début juin – Ateliers de consolidation du diagnostic
- Fin juin – Ateliers d'idéation et de co-construction de propositions

Phase 3 : Déclinaison en actions avec indicateurs et étude de faisabilité / priorisation

- Début juillet – Mutualisation des résultats
- Juillet à septembre – Étude de faisabilité des propositions et première synthèse

Phase 4 : Itération et consolidation avec toutes les parties prenantes

- Septembre à octobre – Organisation d'un temps fort rassemblant la communauté

Phase 5 : Rédaction et validation du SD DD-RSE

- Octobre à novembre – Rédaction finale et délibérations dans les instances
- Décembre : validation du SD DD-RSE

Phase 6 : Déploiement opérationnel des actions et suivi des indicateurs

- A partir de janvier 2025

6

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2023-06/sch-ma-directeur-d-veloppement-durable-responsabilit-soci-tale-e-t-environnementale-sd-dd-rse--28241.pdf>